

Distr. RESTRICTED

PRS/2023/CRP.38

ORIGINAL: FRENCH

FOURTH INTERNATIONAL DECADE FOR THE ERADICATION OF COLONIALISM

**Pacific regional seminar on the implementation of the Fourth International
Decade for the Eradication of Colonialism:
innovative steps to ensure the attainment of the Sustainable Development
Goals in the Non-Self-Governing Territories**

**Bali, Indonesia
24 to 26 May 2023**

**STATEMENT BY THE REPRESENTATIVE
OF CÔTE D'IVOIRE**

*MISSION PERMANENTE
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
AUPRES DES NATIONS UNIES*



*REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail*

**SÉMINAIRE RÉGIONAL DU PACIFIQUE DU COMITÉ SPÉCIAL
CHARGÉ D'Étudier LA SITUATION EN CE QUI CONCERNE
L'APPLICATION DE LA DÉCLARATION SUR L'OCTROI DE
L'INDÉPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX
(C₂₄)**

**DÉCLARATION DE S.E.M. DÉSIRÉ WULFRAN G. IPO
AMBASSADEUR, REPRÉSENTANT PERMANENT ADJOINT
DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
AUPRÈS DES NATIONS UNIES**

Bali, le 25 mai 2023

A vérifier au prononcé

Merci Madame la Présidente de donner à nouveau la parole à ma délégation.

Madame la Présidente ;

S'agissant du point de l'ordre du jour sous examen, ma délégation voudrait focaliser son intervention sur le différend régional de longue date concernant le Sahara marocain qui fait l'objet d'un processus politique exclusivement onusien, dont l'objectif est de parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique et durable, reposant sur un compromis entre les parties.

Ce processus conduit sous les auspices du Secrétaire général des Nations Unies a connu des avancées notables avec la tenue de deux tables rondes, en décembre 2018 et mars 2019 en Suisse, auxquelles ont pris part le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le Polisario.

Cette impulsion salutaire doit être consolidée et poursuivie à travers d'autres rencontres dans le même format et avec les mêmes participants tel que préconisé par la Résolution 2654 du Conseil de sécurité, adoptée le 27 octobre 2022.

La Côte d'Ivoire voudrait donc renouveler son plein soutien au Secrétaire général des Nations Unies et à son Envoyé personnel pour le Sahara, Monsieur Staffan De Mistura pour leurs efforts constants visant à faciliter la relance de ce processus politique.

Mon pays salue à cet égard, les visites de Monsieur Staffan De Mistura dans la région en 2022, ainsi que les consultations bilatérales informelles qu'il a eues avec le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le Polisario, en mars 2023 à New York.

Nous exhortons toutes les parties prenantes à soutenir ses initiatives et à rester mobilisées tout au long du processus politique

en vue de parvenir à une solution réaliste, pragmatique, durable et de compromis, du différend régional sur le Sahara marocain.

Cette solution de compromis acceptée par tous serait une avancée significative dans la restauration d'un climat de paix et de sécurité, propice à davantage de progrès dans la région du Sahara et au Sahel.

C'est ici que trouve toute sa pertinence, l'initiative de large autonomie du Sahara marocain présentée par le Maroc en 2007 et dont la finalité est de parvenir à une solution politique négociée et mutuellement acceptable, basée sur le réalisme.

La Côte d'Ivoire voudrait réaffirmer son plein appui à cette initiative d'autonomie, soutenue également par plus d'une centaine d'Etats membres des Nations Unies, qui est du reste conforme au droit international ainsi qu'aux Résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Elle est largement crédibilisée par les nombreuses prérogatives d'importance, dont jouissent les populations du Sahara marocain, notamment en matière politique, économique, sociale et culturelle.

La présence à ce séminaire des représentants du Sahara marocain, réélus démocratiquement lors du scrutin du 8 septembre 2021, que nous saluons, est une illustration tangible de cette politique visionnaire.

Ces élus locaux ont déjà participé aux quatre derniers séminaires régionaux, aux sessions annuelles du Comité spécial de la décolonisation ainsi qu'aux deux tables rondes de Genève.

Madame la Présidente,

La Côte d'Ivoire note également avec satisfaction que les investissements multisectoriels massifs réalisés par le Gouvernement marocain, sous la très haute impulsion de Sa

Majesté le Roi Mohammed VI, dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud lancé en 2015, contribuent à l'autonomisation et au bien-être des populations du Sahara marocain.

Mon pays se félicite dans une veine similaire des réalisations substantielles du Maroc en matière de droits de l'homme, qui ont été saluées dans plusieurs Résolutions du Conseil de sécurité, notamment celle adoptée le 27 octobre 2022.

Madame la Présidente,

Pour conclure, la Côte d'Ivoire voudrait exhorter toutes les parties prenantes au respect du cessez-le-feu et des Accords militaires en vigueur au Sahara marocain en vue de maintenir la paix et la sécurité indispensables au succès du processus politique.

Nous saluons à cet égard, le plein respect par le Maroc du cessez-le-feu ainsi que sa coopération exemplaire avec la MINURSO, dont le rôle est nécessaire dans le maintien de la paix et la sécurité dans la région.

Je vous remercie de votre aimable attention.